

Esch-Alzette, le 15 janvier 2018

Convocation

Séance du Comité du Syndicat
mercredi, le 31 janvier 2018 à 18:00 heures
dans la salle des séances de l'Administration du TICE

Ordre du jour :

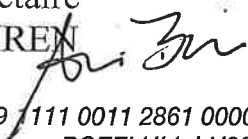
- 1) Approbation du rapport de la réunion du Comité du 7 décembre 2017
- 2) Élection du Président du syndicat TICE
- 3) Élection de huit (8) membres du Bureau du Syndicat TICE
- 4) Conférer le titre honorifique de « Président honoraire » du syndicat TICE au sieur Henri HINTERSCHIED

Les membres du Comité du syndicat TICE sont priés d'introduire leur demande aux différents postes à désigner par vote du Comité par simple courrier électronique à l'adresse arni.biren@tice.lu pour le vendredi 26 janvier au plus tard, le reçu de votre candidature vous sera confirmé.

J'ai l'honneur de vous informer sur les dispositions des nouveaux statuts du TICE qui prévoient la composition du Bureau du syndicat par autant de membres que de communes syndiquées, soit neuf (9), dont un président et huit (8) membres, dont deux (2) vice-présidents à désigner au sein du Bureau. Par cette même occasion il m'importe de rappeler la volonté des membres sortants des Comité et Bureau responsables de la modification des statuts de voir être représentée toute commune syndiquée parmi les membres du Bureau et que je vous invite en conséquence de prendre parmi les délégués d'une seule commune les dispositions y nécessaires.

A titre d'information : la réunion du Comité du syndicat TICE du 31 janvier sera suivie le même jour d'une réunion du Bureau du syndicat TICE.

Le secrétaire
Arni BIREN



Pour le Bureau du T.I.C.E.
Le Vice-Président,
(s) Pierre MELLINA

